DÉPARTEMENT DE PARIS

Le revenu de Solidarité active à Paris

rSa

ALLOCATIONS FAMILIALES
Caf de Paris

Le rSa à Paris mode d'emploi

Le revenu de Solidarité active (rSa) garantit un minimum de ressources en complément d'un bas salaire ou en l'absence de tout revenu d'activité.

Vous pouvez retrouver toutes les informations sur le rSa et faire une estimation de vos droits sur le site internet www.caf.fr

Pour bénéficier du rSa

Les conditions

1. **Résider en France de manière régulière,**
2. **Être français ou être titulaire d'une carte de résident ou d'un titre de séjour vous autorisant à travailler depuis au moins cinq années,**
   - si vous élevez seul-e des enfants de moins de 3 ans ou si vous êtes enceinte, un titre de séjour suffit.

   Etre ressortissant algérien en possession d'un certificat de résidence, ou avoir un statut de réfugié
3. **Les élèves et étudiants, les personnes en congé parental, sabbatique, en disponibilité ne peuvent pas prétendre au RSA, sauf cas particuliers.**
4. **Selon votre âge**

Peuvent prétendre au rSa sans condition d'activité professionnelle les personnes de moins de 25 ans qui ont des enfants à charge ou à naître

Vous avez moins de 25 ans

Au moment de la demande de RSA :

- **Vous êtes salarié et vos revenus d'activité sont peu élevés**

  Vous avez travaillé au minimum 3 214 heures, soit à temps plein, soit à temps partiel, au cours des 3 années précédant votre demande de RSA.

  Le contrat de formation en alternance est considéré comme une activité salariée.

- **Vous êtes sans emploi et vous n'avez pas droit à l'assurance chômage ou vos droits à l'assurance chômage sont épuisés**

  Vous avez travaillé au minimum 3 214 heures, soit à temps plein, soit à temps partiel, au cours des 3 années précédant votre demande de RSA. Ces 3 années peuvent être prolongées de 6 mois maximum selon votre durée d'indemnisation au chômage.

Sont considérées comme des périodes d'indemnisation chômage, les contrats de transition professionnelle et les conventions de reclassement personnalisé

- **Vous êtes travailleur indépendant**

  Au cours des 3 années précédant votre demande de RSA, vous avez eu pendant au moins 2 ans une activité déclarée auprès du centre de formalités des entreprises ou du registre du commerce ou des sociétés ou une inscription au répertoire des artisans et un chiffre d'affaires d'au moins 19 783 € pour 2 années.

Vous avez plus de 25 ans

Au moment de la demande de RSA :

- Vous avez un salaire peu élevé ou aucune ressource.

Quels revenus d'activité sont pris en compte pour le droit au rSa ?

Les revenus professionnels ou assimilés :

- salaires ou bénéfices d'activités non salariées ;
- indemnités de chômage partiel ;
- rémunérations de stage de formation professionnelle et celles versées par les employeurs ;
- indemnités journalières (maternité, paternité et adoption).

Le rSa : des droits et des obligations

Si vous ne travaillez pas ou si vous avez des revenus inférieurs à ceux indiqués dans les colonnes A et C du tableau de la page suivante :

- Vous avez droit à un accompagnement personnalisé par les services du Département (Espace Insertion, service social départemental polyvalent (SSDP), permanence sociale d'accueil (PSA), cellule d'appui pour l'insertion (CAPI), la CAF, ou une association désignée par le Département ou par Pôle Emploi ou une Mission locale, pour vous aider dans vos démarches.
- Vous devez vous engager, en contrepartie du versement du rSa, à entreprendre toutes les démarches et actions nécessaires pour une meilleure insertion sociale et professionnelle.

Avez-vous droit au rSa ?

- **Si vos revenus d'activité sont supérieurs à ceux qui sont indiqués dans le tableau, vous n'avez pas droit au rSa.**

Pour déposer votre dossier, adressez-vous : (voir adresse page 4)

colonnes A et C	à l'Espace Insertion ou au centre d'action sociale de votre arrondissement s'il n'y a pas d'espace insertion
colonnes B et D	à votre CAF

Votre situation familiale		Vous percevez une aide au logement ou vous êtes hébergé-e gratuitement		Vous ne percevez pas d'aide au logement	
		Vous ne travaillez pas ou vos revenus professionnels mensuels sont inférieurs à **A**	Vos revenus professionnels mensuels sont compris entre **B**	Vous ne travaillez pas ou vos revenus professionnels mensuels sont inférieurs à **C**	Vos revenus professionnels mensuels sont compris entre **D**
personnes isolées	sans enfant	404 €	405 € et 1065 €	460 €	461 € et 1210 €
	avec 1 enfant à naître	500 €	501 € et 1409 €	500 €	501 € et 1554 €
	avec 1 enfant de moins de 3 ans	500 €	501 € et 1311 €	500 €	501 € et 1602 €
	avec 1 enfant de plus de 3 ans	500 €	501 € et 1525 €	500 €	501 € et 1816 €
	avec 2 enfants dont au moins 1 de moins 3 ans	500 €	501 € et 1431 €	500 €	501 € et 1791 €
	avec 2 enfants de plus de 3 ans	500 €	501 € et 1492 €	500 €	501 € et 1851 €
	avec 3 enfants de plus de 3 ans	429 €	430 € et 1129 €	500 €	501 € et 1489 €
couple	sans enfant	579 €	580 € et 1525 €	690 €	691 € et 1816 €
	avec 1 enfant	691 €	692 € et 1819 €	828 €	829 € et 2179 €
	avec 2 enfants	705 €	706 € et 1855 €	841 €	842 € et 2214 €
	avec 3 enfants	567 €	568 € et 1493 €	704 €	705 € et 1852 €

Ces montants sont indicatifs et peuvent varier en fonction des ressources listées ci-dessous.

Quelles autres ressources seront complétées par le rSa ?

Selon votre situation, vous continuerez à percevoir certaines ressources que le rSa pourra compléter :

- pensions de retraite ;
- indemnités de chômage ;
- indemnités journalières de la Sécurité sociale (maladie et accident du travail) ;
- pensions d'invalidité ;
- prestations familiales, sauf aides au logement ;
- pensions alimentaires ou allocation de soutien familial ;
- revenus mobiliers ou immobiliers.

Ces ressources seront prises en compte pour calculer le montant de votre rSa.

Si vous remplissez ces conditions, le rSa sera calculé :

- **en fonction de vos ressources**
- **en fonction de votre situation familiale et de l'âge de vos enfants.**

Quelques exemples à titre indicatif

Vous vivez seul-e, vous ne travaillez pas et vous avez une allocation logement :

le montant du rSa sera de 404 €.

Vous vivez seul-e, vous ne travaillez pas et vous n'avez pas d'allocation logement :

le montant du rSa sera de 460 €.

Vous vivez seul-e, vous avez un salaire de 1 000 € et vous avez une allocation logement :

le montant du rSa sera de 24,88 €.

Vous vivez seul-e, vous avez un salaire de 1 000 € et vous n'avez pas d'allocation logement :

le montant du rSa sera de 80,09 €..

Vous vivez seule, vous êtes enceinte. Vous ne travaillez pas et vous avez une allocation logement :

le montant du rSa sera de 535,60 €.

Vous vivez seul-e avec 1 enfant de moins de 3 ans. Vous ne travaillez pas et vous avez une allocation logement :

le montant du rSa sera de 498,49 €.

Vous vivez en couple avec un enfant. Vous travaillez et avez un salaire de 300 € et vous avec une allocation logement.

le montant du rSa sera de 577.52 €.

Dépôt du dossier à l'Espace Insertion ou au centre d'action sociale de votre arrondissement (adresses ci-après)

Vous vivez seul-e avec 1 enfant de moins de 3 ans. Vous avez un salaire de 850 € et vous n'avez pas d'allocation logement :

le montant du rSa sera de 285,91 €.

Vous vivez seul-e avec un enfant à charge de plus de 3 ans. Vous avez un salaire de 450 €. Vous avez une allocation logement et vous avez une pension alimentaire de 100 € :

le montant du rSa sera de 308,72 €.

Vous vivez seul-e avec 1 enfant de plus de 3 ans. Vous avez un salaire de 1 000 €, vous avez une allocation logement et vous ne percevez pas de pension alimentaire :

le montant du rSa sera de 199,72 €.

Vous vivez en couple sans enfant. L'un de vous a un salaire de 1 100 € et l'autre un salaire de 400 € et vous n'avez pas d'allocation logement :

le montant du rSa sera de 120,14 €.

Vous vivez en couple et vous avez deux enfants à charge de plus de 3 ans. Vous avez, vous ou votre conjoint-e, un salaire de 900 € et vous avez une allocation logement :

le montant du rSa sera de 363,01 €.

Dépôt du dossier à votre CAF (adresses ci-après)

Adresses de dépôt des demandes de rSa

Arrdt	ADRESSE
1	CAF - 4e Centre de Gestion - 19, rue du Pot de Fer - 75005 Paris - adresse postale (Pot de Fer) BP 522 - 75724 Paris cedex 15 Centre d'action sociale - 4, place du Louvre - 75001 Paris - Tél. : 01 44 50 76 18
2	CAF - 4e Centre de Gestion - 19, rue du Pot de Fer - 75005 Paris - adresse postale (Pot de Fer) BP 522 - 75724 Paris cedex 15 Centre d'action sociale - 11, rue Dussoubs - 75002 Paris - Tél. : 01 44 82 76 10
3	CAF - 4e Centre de Gestion - 19, rue du Pot de Fer - 75005 Paris - adresse postale (Pot de Fer) BP 522 - 75724 Paris cedex 15 Centre d'action sociale - 2, rue Eugène Spuller - 75003 Paris - Tél. : 01 53 01 76 43 / 76 48
4	CAF - 4e Centre de Gestion - 19, rue du Pot de Fer - 75005 Paris - adresse postale (Pot de Fer) BP 522 - 75724 Paris cedex 15 Centre d'action sociale - 2, place Baudoyer - 75004 Paris - Tél. : 01 44 54 76 50
5	CAF - 4e Centre de Gestion - 19, rue du Pot de Fer - 75005 Paris - adresse postale (Pot de Fer) BP 522 - 75724 Paris cedex 15 Espace insertion - 175, rue du Chevaleret - 75013 PARIS - Tél. : 01 53 94 18 00
6	CAF - 4e Centre de Gestion - 19, rue du Pot de Fer - 75005 Paris - adresse postale (Pot de Fer) BP 522 - 75724 Paris cedex 15 Centre d'action sociale - 78, rue Bonaparte - 75006 Paris - Tél. : 01 40 46 75 55
7	CAF - 1er Centre de gestion - 50, rue du Docteur Finlay - 75015 Paris - adresse postale 50, rue du Docteur Finlay BP 522 - 75724 Paris cedex 15 Centre d'action sociale - 7, rue Jean Nicot - 75007 Paris - Tél. : 01 45 51 71 01
8	CAF - 1er Centre de gestion - 50, rue du Docteur Finlay - 75015 Paris - adresse postale 50, rue du Docteur Finlay BP 522 - 75724 Paris cedex 15 Centre d'action sociale - 3, rue de Lisbonne - 75008 Paris - Tél. : 01 44 90 76 00
9	CAF - 2e Centre de gestion - 67, avenue Jean-Jaurès - 75019 Paris - adresse postale 67, avenue Jean-Jaurès - 75956 Paris cedex 19 Espace insertion - 192, rue Championnet - 75018 PARIS - Tél. : 01 53 06 71 09
10	CAF - 2e Centre de gestion - 67, avenue Jean-Jaurès - 75019 Paris - adresse postale 67, avenue Jean-Jaurès - 75956 Paris cedex 19 Espace insertion - 114, avenue de Flandre - 75019 PARIS - Tél. : 01 53 35 52 10
11	CAF - 3e Centre de gestion - 101, rue Nationale - 75013 Paris - adresse postale 101, rue Nationale 75656 Paris cedex 13 Espace insertion - 27, rue Titon - 75011 Paris - Tél. : 01 58 39 87 00
12	CAF - 3e Centre de gestion - 101, rue Nationale - 75013 Paris - adresse postale 101, rue Nationale 75656 Paris cedex 13 Espace insertion - 4 bis, boulevard Diderot - 75012 Paris - Tél. : 01 56 95 20 20
13	CAF - 3e Centre de gestion - 101, rue Nationale - 75013 Paris - adresse postale 101, rue Nationale 75656 Paris cedex 13 Espace insertion - 175, rue du Chevaleret - 75013 Paris - Tél. : 01 53 94 18 00
14	CAF - 1er Centre de gestion - 50, rue du Docteur Finlay - 75015 Paris - adresse postale 50, rue du Docteur Finlay BP 522 - 75724 Paris cedex 15 Espace insertion - 14, rue Armand Moisant - 75015 Paris - Tél. : 01 56 54 45 00
15	CAF - 1er Centre de gestion - 50, rue du Docteur Finlay - 75015 Paris - adresse postale 50, rue du Docteur Finlay BP 522 - 75724 Paris cedex 15 Espace insertion - 14, rue Armand Moisant - 75015 Paris - Tél. : 01 56 54 45 00
16	CAF - 1er Centre de gestion - 50, rue du Docteur Finlay - 75015 Paris - adresse postale 50, rue du Docteur Finlay BP 522 - 75724 Paris cedex 15 Centre d'action sociale - 71, avenue Henri-Martin - 75016 Paris - Tél. : 01 40 72 19 01
17	CAF - 5e Centre de gestion - 47, rue de la Chapelle - 75018 Paris - adresse postale 47, rue de la Chapelle 75872 Paris cedex 18 Espace insertion - 192, rue Championnet - 75018 Paris - Tél. : 01 53 06 71 09
18	CAF - 5e Centre de gestion - 47, rue de la Chapelle - 75018 Paris - adresse postale 47, rue de la Chapelle 75872 Paris cedex 18 Espace insertion - 192, rue Championnet - 75018 Paris - Tél. : 01 53 06 71 18
19	CAF - 2e Centre de gestion - 67, avenue Jean-Jaurès - 75019 Paris - adresse postale 67, avenue Jean-Jaurès - 75956 Paris cedex 19 Espace insertion - 114, avenue de Flandre - 75019 Paris - Tél. : 01 53 35 52 19
20	CAF - 3e Centre de gestion - 101, rue Nationale - 75013 Paris - adresse postale 101, rue Nationale 75656 Paris cedex 13 Centre d'action sociale - 66, rue du Surmelin - 75020 Paris - Tél. : 01 40 31 41 02

Si vous êtes sans domicile fixe :

PERMANENCE SOCIALE D'ACCUEIL	ADRESSE
Femmes isolées de plus de 18 ans avec ou sans enfant(s). Couples de plus de 18 ans avec ou sans enfant(s)	70, rue du Chemin-Vert - 75011 Paris - Métro : Voltaire - Tél. : 01 55 28 86 10
Hommes isolés de plus de 25 ans	5, rue Lacuée - 75012 Paris - Métro : Quai de la Râpée ou Bastille - Tél. : 01 53 46 15 00
Femmes, hommes sans domicile, âgés de 18 à 24 ans inclus	212, rue de Belleville - 75020 Paris - Métro : Place des Fêtes ou Télégraphe Tél. : 01 40 33 31 88

DASES-MISSION COMMUNICATION/ADP - JUILLET 2010 - 12.10.D.IS.IP.DA